

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 30 Avril 1940

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1939

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORTS DE MM. LES COMMISSAIRES

RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE SIX MILLIONS
Rue Bergère, 20
1940

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. CELIER (Alexandre), *Président*.
FARNIER (Charles), *Vice-Président-Directeur général*.
ERNEST-PICARD (Paul), *Administrateur*.
JAMESON (Robert), *Administrateur*.
LEWANDOWSKI (Maurice), *Administrateur*.
LUQUET (André), *Administrateur*.
NAUD (Joseph), *Administrateur*.
SOMMIER (Edme), *Administrateur*.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), *Président*.
ROBERT (Max).
BOURGOIS (André).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MM EUSTACHE (Victor).
MARBEAU (François).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 30 Avril 1940

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1939

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORTS DE MM. LES COMMISSAIRES

RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE SIX MILLIONS
Rue Bergère, 20
1940

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

du 30 Avril 1940

MESSIEURS,

Votre Conseil d'administration a été cruellement éprouvé, au cours du dernier exercice, par le décès de son Président, M. Paul BOYER.

Pendant quarante-sept ans, M. Paul BOYER a mis sans réserve au service de notre Établissement toutes les ressources d'un talent et d'une énergie exceptionnels. Son ascendant sur les hommes, ses qualités d'organisateur, son sens du risque s'étaient déjà affirmés à la tête de plusieurs de nos Agences de Province, lorsqu'il fut appelé à Paris par M. Alexis ROSTAND en 1898. Directeur en 1902, Administrateur en 1908, il acquit très vite dans le monde des affaires une autorité hors de pair et longtemps avant la guerre de 1914 ses avis bénéficiaient d'une audience privilégiée sur la place de Paris, qui appréciait la rigueur de ses principes et la sûreté de son jugement. Directeur général en 1915, Président en 1919, s'identifiant avec le Comptoir, il l'a marqué de plus en plus de l'empreinte de sa forte personnalité, opposant sa droiture à tous les obstacles, veillant avec un soin jaloux sur le crédit de la Maison, animant par son exemple des collaborateurs envers qui sa sollicitude ne se démentit jamais.

Sa disparition est pour nous une perte irréparable et nous devons un solennel hommage de reconnaissance à la mémoire de l'homme qui, dans une carrière d'une si magnifique et si rare unité, a été l'un des meilleurs artisans de la prospérité du Comptoir National d'Escompte de Paris.

*
* *

MESSIEURS,

Dans l'ordre international la détente survenue après les accords de septembre 1938 ne fut que de courte durée et les événements du printemps de 1939 ont de nouveau fait apparaître l'avenir sous l'aspect le plus inquiétant. Ainsi, les progrès qui s'étaient manifestés dans la situation économique du monde étaient encore tenus en suspens au moment tragique où l'agression allemande contre la Pologne a déterminé la France et l'Angleterre à exécuter leurs engagements envers ce pays.

En France, le Gouvernement avait heureusement entrepris dès la fin de 1938 de vigoureux efforts pour aménager les charges fiscales, assouplir la réglementation du travail, provoquer un retour de la confiance profitable au crédit public et privé. Au moment où la guerre est survenue, cette sage politique avait déjà porté ses fruits. Jusqu'au début du second semestre, époque à laquelle a cessé la publication des statistiques officielles, tous les indices économiques avaient progressé. Celui de l'activité industrielle générale s'était élevé, en juillet, à un niveau qui n'avait pas été atteint depuis neuf ans. Quoique stimulée surtout par les commandes pour la Défense Nationale, la reprise s'était fait sentir dans presque toutes les branches de la production. Les prix de gros avaient continué, jusqu'en mai, une marche lentement ascendante, pour fléchir quelque peu dans les deux mois suivants. Les recettes des chemins de fer, le mouvement des marchandises dans les ports n'avaient cessé de croître. Le volume des échanges extérieurs avait poursuivi la progression amorcée en automne 1938, et, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, la balance commerciale des sept premiers mois accusait une réduction du déficit de près de 2 milliards et demi.

Depuis le début des hostilités, les données statistiques habituelles manquent pour évaluer le trouble profond apporté par la mobilisation des hommes, les réquisitions de stocks, la difficulté des transports, les interdic-

tions frappant les transactions avec l'étranger. Cependant l'indice général de la production industrielle, qui avait subi un fléchissement de 50 % en septembre, en avait déjà regagné plus de la moitié en novembre.

La volonté de redressement des finances publiques, fortement marquée dès 1938, s'est à nouveau affirmée dans l'élaboration du budget de 1939 et jusqu'à l'ouverture des hostilités, qui ont posé les problèmes complexes du financement de la guerre. L'aggravation progressive des charges militaires avait empêché le Gouvernement de revenir au principe de l'unité budgétaire. Du moins la recherche de l'équilibre des recettes et des dépenses ordinaires permettait-elle au Pays de mesurer l'ampleur de l'effort fiscal qui s'imposait. Les recouvrements, pour la première fois depuis plusieurs années, allaient rejoindre les évaluations. Plus de 15 milliards étaient attendus d'impôts nouveaux, dont la pièce maîtresse était représentée par la taxe d'armement. Cette politique sévère tendait à assurer des bases solides aux finances de l'État et constituait un facteur de confiance.

En raison des craintes persistantes qu'inspirait la situation diplomatique, les dépenses militaires exceptionnelles laissées à la charge du Trésor continuaient à se développer, atteignant, à la veille du conflit actuel, 18,5 milliards, en regard de 11 milliards pour les mois correspondants de l'année précédente. Ces charges ont été couvertes par des émissions de Bons ordinaires et d'autres opérations telles que le placement des Bons de la Caisse Autonome de la Défense Nationale et de Rentes 5 %. Le produit net ainsi obtenu sur le marché intérieur s'est chiffré à 19 milliards, auxquels se sont ajoutés les remboursements d'avances effectués au Trésor par le Fonds de stabilisation. D'autre part, afin de réaliser un meilleur aménagement de la dette flottante, la durée des Bons de la Défense Nationale a été portée à 3 ans et les Bons d'Armement ont été créés pour utiliser les disponibilités à plus court terme. A l'étranger, la négociation de plusieurs emprunts a permis de consolider une partie de la dette extérieure.

Le 1^{er} septembre, la guerre imposait au Gouvernement la recherche d'un supplément de ressources. Une avance de 25 milliards était mise, par la Banque de France, à la disposition de l'État, tandis que de nouveaux appels aux contribuables se traduisaient notamment par la majoration de la contribution nationale extraordinaire, la suppression des dispositions modérant le plein effet de la progressivité de l'impôt général sur le revenu, la limitation des bénéfices des entreprises, le versement, au Trésor, d'une

partie de la rémunération des heures supplémentaires. Le redressement des rentes en fin d'année montre l'influence heureuse qu'a exercé la détermination du Gouvernement de faire face sans tarder aux problèmes financiers nés de la guerre.

Pendant la première partie de l'année, le franc a conservé une grande stabilité, grâce au flot ininterrompu des rapatriements de capitaux qui ont accru notablement les réserves d'or du pays. Déterminés par l'apaisement social, encouragés par le redressement économique et budgétaire, favorisés par des mesures opportunes, ces rapatriements se sont poursuivis plusieurs mois après l'ouverture des hostilités. Ils ont grandement facilité la tâche des Pouvoirs publics, qui avaient d'autre part sévèrement réglementé les opérations de change et conclu avec la Grande-Bretagne un accord établissant la solidarité du franc et de la livre sterling.

L'épreuve de la mobilisation générale a confirmé d'une manière éclatante la solidité et la souplesse de notre organisation bancaire. Si des dispositions tutélaires furent prises en faveur des mobilisés, il n'y eut pas de moratoire comme en 1914, et la Banque de France ouvrit largement ses escomptes. Les Établissements de crédit purent n'user que modérément des disponibilités supplémentaires qu'ils avaient constituées chez l'Institut d'émission; les retraits de dépôts furent en effet moins massifs et moins précipités que lors de l'alerte de 1938.

Le taux de l'escompte a été maintenu sans interruption pendant toute l'année à son niveau exceptionnellement bas de 2 %, alors même qu'au début de septembre le portefeuille commercial s'était gonflé de plus de 14 milliards. Les opérations d'open market de la Banque de France, orientées dans le sens d'achat d'effets ou de titres, se sont développées largement.

Notre exploitation a vivement ressenti les conséquences de la situation troublée qui devait aboutir à la guerre. Le montant de nos dépôts s'établit sans doute en fin d'exercice à un chiffre marquant une hausse sensible par rapport au 31 décembre 1938, mais il a subi, dans l'intervalle, d'amples variations. Pendant de longues périodes, nous avons dû conserver d'importantes encaisses improductives, en vue de faire face à toutes les éventualités. Nos emplois ont été eux-mêmes moins rémunérateurs, le taux d'escompte de la Banque de France, sur lequel se règlent tous les taux de l'argent à court terme, ayant été, comme nous l'avons dit, maintenu pendant

toute l'année à 2 %, alors qu'en 1938 ce taux, déjà en baisse par rapport aux années précédentes, s'était établi, en moyenne, à 2,75 %. Les demandes de crédit de la clientèle, à laquelle nous avons continué d'offrir libéralement notre concours, se sont quelque peu ralenties, en raison tant du calme des affaires que de l'aisance des trésoreries privées. Les semaines qui ont précédé et suivi le début des hostilités ont vu l'arrêt presque complet des transactions. A partir d'octobre, une reprise s'est manifestée principalement sous l'effet du démarrage des fabrications de guerre, mais l'activité de notre exploitation, déjà gênée par le foisonnement de réglementations administratives de plus en plus touffues, a souffert profondément de la mobilisation de près de la moitié de notre personnel masculin. Nos sièges permanents ont presque tous continué de fonctionner, mais avec des effectifs restreints. Nos débiteurs mobilisés ont tenu à faire très largement honneur à leurs engagements et nous avons pris les dispositions nécessaires pour que la liquidation complète de ces créances pèse le moins possible sur nos exercices ultérieurs. Nous avons participé aux crédits qui ont été ouverts pour la constitution des stocks de sécurité prévus par les pouvoirs publics afin de satisfaire aux premiers besoins de la défense nationale ainsi que pour le règlement des achats des groupements chargés officiellement de l'importation de nombreux produits de large consommation. Nos opérations courantes de banque se sont développées, ainsi que nos services de garde de titres et de location de coffres-forts, mais leurs produits ne pouvaient compenser le tort causé à tout le reste de notre exploitation.

Dans leur ensemble nos frais généraux ne sont qu'en faible augmentation. Ils se sont, en effet, trouvés allégés des appointements du personnel appelé sous les drapeaux, que nous n'avons remplacé que partiellement par des agents retraités et par des auxiliaires recrutés à titre temporaire. Par contre, nous y avons inclus les allocations, variables suivant les charges de famille, que nous servons bénévolement à nos collaborateurs mobilisés, et l'ensemble des dépenses mobilières et immobilières faites pour la préparation de notre défense passive ainsi que pour l'installation de nos conservations de titres de Paris et des régions frontalières dans des zones abritées.

L'État n'a recouru qu'une seule fois, en mai, au marché des capitaux à long terme et, depuis, l'effort de nos guichets s'est employé à favoriser les souscriptions aux Bons d'Armement. Parallèlement, des avantages fiscaux destinés à stimuler l'économie privée ont permis à un certain nombre de sociétés et de groupements de procéder à des opérations auxquelles nous

avons été appelés à donner notre concours. Dans l'ensemble notre compartiment des affaires financières n'a pu fonctionner qu'au ralenti.

En Bourse, le volume des transactions a été inférieur à celui de l'année précédente, mais aucune mesure exceptionnelle n'a été nécessaire sur le marché. Si, pendant le premier semestre, les cours n'ont pas enregistré de déplacements importants, pendant le deuxième semestre les capitaux rapatriés ont cherché des emplois et entraîné, en fin d'année, une hausse appréciable des principales valeurs françaises.

Les industries de la région parisienne ont été largement alimentées par les commandes de la Défense Nationale. La marche du commerce de détail a été satisfaisante jusqu'à l'été. Les événements de septembre ont amené la fermeture d'un grand nombre de maisons dont une bonne partie a pu rouvrir dans les derniers mois.

Nos Agences en France avaient vu, jusqu'en août, progresser le rythme des affaires dans les régions où elles sont installées. Après la période critique qui s'étend d'août à octobre, s'est manifesté un redressement dont ont bénéficié les entreprises travaillant directement ou indirectement pour la Défense Nationale. L'industrie métallurgique a été particulièrement favorisée. Dans les houillères, grâce à une augmentation de la durée du travail, l'extraction a progressé de 15 % par rapport à l'an dernier. La consommation d'électricité, qui se développait, n'a pas subi de recul depuis la guerre, les restrictions d'éclairage ayant été compensées par les besoins croissants de l'industrie. La construction immobilière annonçait au cours du premier semestre une amélioration sensible que les événements devaient fatalement enrayer. Les filatures et tissages de laine, actifs dès le début de 1939, travaillent presque exclusivement pour l'armée, ce qui rend difficile à Roubaix l'exécution des commandes pour l'étranger. A Lyon, la condition des soies a atteint son maximum en mars; à partir de mai, le mouvement mensuel est tombé au-dessous de celui de 1938; il s'est relevé au cours du dernier trimestre, mais la difficulté des transports maritimes entrave les exportations.

Dans les ports, le trafic, d'abord normal, s'est trouvé ensuite fortement réduit, de moitié à Dunkerque, du tiers à Bordeaux et à Marseille. Les frets

sont devenus très élevés; ils ont notamment quintuplé pour les arachides. Au Havre, les affaires de coton, d'abord calmes, ont ensuite enregistré une reprise qui s'est accentuée de plus en plus jusqu'en septembre. A cette date le marché a été fermé, les stocks étant réquisitionnés par l'Intendance. Il en a été de même pour le café. En fin d'année, les arrivages de cafés coloniaux, notamment ceux de Madagascar, se sont accrus. A Bordeaux et à Marseille, les cours des oléagineux ont monté, mais le manque de bateaux a compromis l'approvisionnement des huileries dont certaines ont dû provisoirement s'arrêter.

L'agriculture a obtenu des résultats satisfaisants; la récolte de blé, abondante et de bonne qualité, est venue s'ajouter à un report qui sera facilement résorbé, étant donné le déficit à prévoir sur la prochaine saison. La campagne de betteraves a porté sur des quantités exceptionnelles. Dans la viticulture, la production, inférieure en degré, a dépassé en volume celle de 1938 et les achats de l'Intendance ont entraîné une hausse marquée des cours en fin d'année. En Champagne, et surtout dans les Charentes, les exportations se sont développées.

Les opérations de notre Département des Relations Étrangères ont été ralenties par les événements extérieurs, les restrictions de change et les mesures prises contre l'exportation des capitaux, tant en France qu'au dehors. Elles ont été néanmoins assez animées avec quelques pays neutres qui, par suite de la fermeture de certains marchés, s'adressent plus libéralement à nos exportateurs. Elles sont demeurées très suivies avec les États-Unis et l'Argentine, où nous entretenons des Représentations dont les services sont toujours appréciés de notre clientèle.

La Grande-Bretagne a bénéficié, dès le début de l'année, d'un regain d'activité entraîné par l'accélération des fabrications d'armement. Par contre, en raison de la tension internationale et du gonflement des dépenses publiques, la monnaie a été l'objet d'une pression constante, la parité n'ayant été maintenue jusqu'à fin août que grâce à l'intervention du Fonds d'égalisation. Malgré l'établissement du contrôle des changes et une stricte réglementation du commerce extérieur et des stocks, la guerre n'a provoqué qu'un recul assez limité de la production industrielle et, en décembre, la valeur des exportations a dépassé celle de 1938. Les résultats de nos agences de Londres et de Liverpool se sont ressentis du niveau très bas du loyer de

l'argent, un léger relèvement ne s'étant manifesté que dans la dernière partie de l'année. Le volume des capitaux mis à la disposition de ces sièges a d'ailleurs diminué par suite du retrait de soldes étrangers. L'accroissement des charges fiscales est venu encore réduire leurs profits. Nous avons décidé la fermeture de notre agence de Manchester dont l'activité allait s'amoin-drissant depuis quelques années : la perte de certains marchés de l'Europe Centrale, l'équipement des pays d'outre-mer qui produisent aujourd'hui des tissus dont cette place avait autrefois le quasi-monopole, sont les causes principales de son déclin et nous n'avions plus dans les circonstances actuelles d'intérêt à y être représentés.

Aux États-Unis, les affaires, légèrement ralenties pendant le premier semestre, se sont ranimées par la suite, pour atteindre leur plus haut niveau en décembre. Aux demandes de l'intérieur se sont ajoutées celles du dehors, la valeur des exportations progressant de 20 % pour les quatre derniers mois. Les capitaux européens en quête de refuge ont porté les réserves d'or à un niveau qui n'avait jamais encore été atteint et contribué à réduire encore la rémunération des emplois à court terme. La French American Banking Corporation a continué à apporter une collaboration efficace aux maisons françaises dans leurs relations avec les États-Unis, et a maintenu une extrême liquidité, indispensable dans un pays dépositaire de tant d'argent étranger.

En Belgique, nos opérations bancaires ont souffert de la faiblesse du taux d'intérêt et de la diminution des échanges extérieurs, notamment avec la France. Cette situation ne peut trouver qu'un remède partiel dans la compression des frais d'exploitation de notre agence de Bruxelles.

En Egypte, la situation économique du pays, qui est restée bonne, a bénéficié à nos Agences d'Alexandrie, du Caire et de Port-Saïd. De plus, la hausse des cotons depuis septembre et leur écoulement rapide a constitué un facteur favorable.

En Australie, grâce à la largeur de vues de la Commonwealth Bank, la réquisition des laines n'a pas affecté les produits que nos agences de Sydney et de Melbourne tiraient du financement des exportations vers la France, et les opérations locales se sont accrues.

Aux Indes, le calme du début a été suivi, en fin d'année, d'une forte reprise des ventes de coton et des autres produits agricoles, ainsi que des

opérations d'arbitrage sur métaux précieux. Notre agence de Bombay y a participé dans de bonnes conditions. ×

A Madagascar, l'activité, satisfaisante jusqu'à la fin du mois d'août, s'est ralentie par suite de la mobilisation des cadres européens et de la raréfaction du fret. En dépit de ces obstacles, nos sept agences ont poursuivi heureusement leur exploitation et restent en mesure de seconder les efforts qui seront faits pour améliorer les relations avec la métropole.

En Tunisie, la production de céréales et d'olives a dépassé celle de 1938; par contre, le vignoble n'a pas été favorisé. Grâce aux prix élevés des produits agricoles, la balance commerciale a été, au total, bénéficiaire. En septembre, les transactions ont été arrêtées et les règlements commerciaux ont souffert d'un retard qui tend à s'atténuer. Nos agences continuent à apporter leur concours à notre clientèle de la Régence.

Nous saluons avec émotion la mémoire de nos collaborateurs morts pour la France. A ceux qui ont mérité par leur courage et leur vaillance des citations à l'ordre des unités combattantes, nous adressons nos sincères félicitations. A tous ceux que le Pays a levés pour sa défense vont notre cordial salut et nos vœux affectueux.

Notre personnel a fait face avec entrain au surcroît de travail imposé par les événements. Nous tenons à lui rendre hommage devant vous et à mentionner particulièrement les services dévoués de nos agents des Sièges du Nord et de l'Est.

Le bilan que nous soumettons à votre approbation et au sujet duquel les rapports de votre Commission de contrôle et de vos Commissaires aux comptes vous donnent les détails nécessaires, a été établi avec toute la prudence qui est dans nos traditions. Toutes les créances reconnues douteuses, les dépenses d'aménagement de notre siège social et de nos agences, les acquisitions et installations de coffres-forts, les charges extraordinaires résultant de la guerre ont été amorties sans exception.

Notre portefeuille et nos participations continuent de figurer pour un montant très modéré et ne présentent aucun aléa.

Notre trésorerie a été maintenue à tout moment parfaitement liquide

Nous avons racheté 122 parts de fondateur pour 18.880 fr. 57 c. Cette somme a été prélevée sur les bénéfices de l'année et ajoutée, conformément à vos décisions, à la réserve spéciale constituée à cet effet, qui a été portée de ce fait à 5.876.453 fr. 62 c., coût de 45.603 parts rachetées.

Compte tenu de tous frais généraux, prélèvement pour les organismes de retraites du personnel, charges fiscales, amortissements et provisions, le compte Profits et Pertes fait ressortir, sous l'effet des circonstances défavorables que nous venons d'exposer, un solde bénéficiaire de 21.454.907 fr. 66 c.

Nous vous proposons en conséquence de distribuer l'intérêt statutaire, soit 25 francs par action.

Un acompte de 10 francs ayant été payé le 31 janvier dernier, le solde de 15 francs sera mis en paiement le 15 mai, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

Si vous approuvez cette proposition, les parts de fondateur auront droit à une somme de 10.891 fr. 60 c. qui se trouvera absorbée par les impôts. Il ne sera donc procédé au paiement d'aucun coupon sur ces titres.

En remplacement de M. Paul BOYER, votre Conseil d'administration a appelé à la Présidence M. Alexandre CELIER, qui était son Vice-Président depuis février 1930.

M. Charles FARNIER a été nommé Vice-Président en remplacement de M. CELIER. Il conserve ses fonctions de Directeur général.

Usant de la faculté inscrite dans l'article 18 des statuts, nous avons pourvu au poste d'Administrateur laissé vacant par le décès de M. Paul BOYER, par la désignation de M. André LUQUET, ancien Conseiller d'Etat, Gouverneur honoraire de la Banque de France, qui a rendu de grands services au Pays et dont l'autorité dans le monde des affaires nous sera d'un précieux appui. Nous soumettons cette nomination à votre ratification.

Les pouvoirs que vous aviez conférés à MM. Paul ERNEST-PIGARD et Charles FARNIER, Administrateurs, viennent aujourd'hui à expiration. Nous vous proposons leur renouvellement.

M. Max ROBERT, membre de la Commission de Contrôle, est arrivé au terme de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MESSIEURS,

Qu'il nous soit permis de nous associer aux profonds regrets que votre Conseil exprime, dans son rapport, au sujet de la disparition de M. le Président BOYER. Dans l'exercice du mandat que vous nous avez confié, nous avons pu apprécier la maîtrise avec laquelle il présidait votre Société. Au cours de sa longue carrière, il lui a consacré le meilleur de son activité et de sa grande intelligence.

MESSIEURS,

L'exploitation de votre Etablissement a subi, au cours de l'année, la répercussion des graves événements internationaux qui ont abouti en septembre dernier à la guerre.

D'importants retraits de fonds ont été opérés à certaines époques de l'année, notamment en août et au début de septembre, par votre clientèle de déposants, soucieuse de s'assurer des disponibilités. Grâce à la liquidité constante de la trésorerie, votre Direction a pu très aisément satisfaire à toutes les demandes en ces périodes troublées. Dès que les craintes de difficultés monétaires se sont apaisées, les versements ont repris à une cadence accélérée. C'est ainsi que les Comptes de Chèques et les Comptes d'Escompte se trouvent notablement majorés dans le bilan de fin d'année par rapport au bilan du 31 décembre 1938.

Ainsi s'est affirmée, une fois de plus, la confiance de la clientèle dans la gestion de ses dépôts dans les caisses de votre Société.

Mais l'incertitude de la situation et la nécessité de pouvoir faire face à toute éventualité ont obligé à conserver, pendant d'assez longues périodes, d'importants capitaux improductifs. Comme les taux d'intérêts pratiqués, pendant tout le cours de l'année, se sont, par ailleurs, maintenus très peu rémunérateurs, les placements de fonds n'ont procuré que des profits sensiblement moindres que ceux de l'an passé.

Les opérations financières, de même que les affaires de bourse, se sont ralenties et ont apporté aux résultats de 1939 un appoint inférieur à celui du précédent exercice.

Par contre, les opérations courantes de banque ont été assez actives. Grâce à une connaissance parfaite de la clientèle et à la prudence traditionnelle de votre Direction, les risques ont été extrêmement limités. En fin d'année, toutes les créances litigieuses ou simplement douteuses ont été amorties ou largement approvisionnées.

Les dépenses importantes nécessitées par les mesures d'évacuation et de défense passive ont grevé les frais généraux dont le montant s'est encore accru.

Sous l'influence de ces divers facteurs, les bénéfices de l'exercice ont subi une sensible diminution qui justifie la décision de votre Conseil de limiter à l'intérêt statutaire de 25 francs par action la répartition de l'exercice.

Nous avons pris régulièrement connaissance des états périodiques indiquant les disponibilités en regard des exigences correspondantes et nous avons constaté que la trésorerie était toujours très abondamment pourvue.

Nous avons assisté très fréquemment aux séances du Conseil et nous avons pu ainsi nous assurer que les opérations sociales restaient dans les limites fixées par les statuts.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé dans les services de la Caisse, du Portefeuille et des Titres nous ont toujours donné satisfaction. Nous nous plaignons à reconnaître l'activité et le dévouement avec lequel le personnel s'acquitte des différentes fonctions dont il est chargé et a suppléé, depuis septembre dernier, aux vides causés par la mobilisation.

Le bilan qui vous est soumis présente un total de 11.280.740.015 fr. 46 c., soit une différence en plus, par rapport à l'exercice précédent, de 1.485.606.311 fr. 63 c.

Cette différence provient exclusivement de l'augmentation, dont nous venons de vous entretenir, du chapitre Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte. Elle a sa contre-partie à l'Actif dans la majoration des chapitres « Encaisse et Banque de France » et « Portefeuille et Bons de la Défense Nationale ».

Les postes « Rentes, Obligations et Valeurs diverses » et « Participations financières » sont d'une importance minime eu égard à l'ampleur des affaires de votre Établissement. Ils ne sont composés que de valeurs de premier ordre, évaluées à des cours très réduits; leur réalisation ne pourrait donner lieu qu'à de favorables éventualités.

Au Passif, les réserves sont en progression de 1.987.041 fr. 77 c. par suite de l'incorporation du prélèvement effectué pour la réserve légale sur les bénéfices de l'exercice 1938 et de la somme consacrée au cours de l'année 1939 au rachat des parts de fondateur.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux frais de premier établissement, aux coffres-forts, au mobilier et aux installations nouvelles ont été amorties.

Après règlement des impôts et charges de toute nature et compte tenu des amortissements et provisions, le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 21.454.907 fr. 66 c. qui permet à votre Conseil de vous proposer la distribution d'un dividende de 25 francs par action pour l'exercice 1939. Sur cette base, il reviendrait aux parts de fondateur une somme de 10.891 fr. 60 c. qui se trouvera absorbée par les impôts.

Nous vous engageons, Messieurs, à voter le dividende qui vous est proposé et à approuver les comptes de l'exercice 1939, tels qu'ils vous sont présentés.

M. Max ROBERT arrive à expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

A. DE LAVERGNE,
M. ROBERT,
A. BOURGEOIS.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les comptes de l'Exercice 1939

MESSIEURS,

Au cours de l'année 1939, un deuil infiniment douloureux a atteint le Comptoir National d'Escompte de Paris.

M. le Président Paul BOYER s'est éteint, entouré d'unanimes regrets.

Sa bonté, la bienveillance de son accueil, sa grande expérience des affaires, sa vive compréhension des problèmes de l'heure lui avaient gagné l'estime de tous.

Nous saluons respectueusement sa mémoire.

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur, au titre de l'exercice 1939, de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier, lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 10 Mai 1938 pour les exercices 1938, 1939 et 1940.

Conformément à l'article 32 de la loi de 1867, nous avons eu, pendant toute la durée de l'exercice, communication des livres et documents comptables. Les inventaires, le bilan et le compte Profits et Pertes ont été mis à notre disposition dans les délais prescrits par l'article 34.

Les pointages et les vérifications auxquels nous avons procédé nous ont permis de contrôler les renseignements qui nous avaient été fournis et le bien-fondé des procès-verbaux de vérification et d'inspection des existences qui nous avaient été communiqués.

Notre examen a fait ressortir la parfaite tenue de votre comptabilité et sa concordance avec les comptes qui sont soumis à votre approbation.

Ce bilan présente un total de	Fr.	11.280.740.015 46
contre au 31 Décembre 1938	»	9.795.133.703 83
soit une augmentation de	Fr.	<u>1.485.606.311 63</u>

Celle-ci est la conséquence de l'augmentation sensible des dépôts qui

a eu pour corollaire l'augmentation du chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale.

Par rapport au dernier exercice, les modifications que nous relevons pour chaque poste du bilan, quant à son montant, sont les suivantes :

A l'Actif :

Le poste Encaisse et Banque de France figure pour 1.289.506.703 fr. 88 c. au lieu de 1.171.870.730 fr. 22 c. Celui « Avoirs dans les Banques », qui représente le disponible chez vos correspondants, s'élève à 620.628.916 fr. 62 c.

L'augmentation du poste Portefeuille et Bons de la Défense Nationale par rapport à l'an dernier est de plus d'un tiers soit de 1.707.040.906 fr. 59 c., ce qui le porte à 6.670.522.066 fr. 38 c.

Les fonds investis en Reports sont en diminution de 6.312.941 fr. 25 c. Les Correspondants fléchissent de 829.769.492 fr. 21 c. à 483.931.352 fr. 72 c. Les Comptes Courants débiteurs accusent une augmentation de 84.847.968 fr. 47 c., qui les porte à 1.492.584.188 fr. 47 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 1.399.924 fr. 55 c. sans modification sensible, et les Participations Financières demeurent sans changement pour 6.200.000 francs. Les bases d'estimation adoptées dans les exercices antérieurs pour ces deux postes ont été maintenues.

Au cours de cet exercice, il a été racheté 122 parts de fondateur de votre Société. De ce fait, le poste Parts de Fondateur C. N. s'augmente de 18.880 fr. 57 c.; il en est de même pour sa contre-partie qui figure au Passif, incluse dans le poste Réserves.

Les Avances Garanties s'élèvent à 376.069.745 fr. 69 c.; les Comptes débiteurs par Acceptations passent à 257.330.573 fr. 39 c., accusant une augmentation de 52.793.438 fr. 17 c.

Les Agences hors d'Europe figurent pour 38.177.813 fr. 58 c., les Comptes d'ordre et divers passent à 21.143.076 fr. 56 c. et le poste qui représente l'ensemble de vos immeubles est maintenu à 15 millions de francs.

Au Passif :

On relève une augmentation de 1.721.406.465 fr. 30. sur le poste Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte qui passe ainsi à 6.503.310.693 fr. 64 c. et les Comptes Courants créditeurs figurent pour 3.476.371.241 fr. 63 c., soit en diminution de 304.546.270 fr. 16 c.

Les Bons à échéance fixe passent à 55.241.280 francs.

Le poste Acceptations accuse une augmentation de 52.821.803 fr. 52 c.

Les Comptes d'ordre et divers s'élèvent à 112.944.402 fr. 06 c.

Le reliquat des exercices antérieurs sur lequel les parts de fondateur n'ont aucun droit à exercer figure sous la rubrique Compte des Actionnaires et s'élève à 3.858.632 fr. 11 c.

En raison des amortissements qui ont été pratiqués, votre bilan ne fait pas état des créances ayant un caractère litigieux ni des dépenses de premier établissement, de mobilier et d'installation de coffres-forts.

Comme par le passé, votre Conseil a constitué les provisions jugées nécessaires pour risques divers.

Le bilan et le compte Profits et Pertes sont établis dans la même forme et suivant les mêmes principes que précédemment.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1939 s'élève à 21.454.907 fr. 66 c., compte tenu des frais généraux, des impôts, des charges de toute nature, amortissements et provisions.

A ce sujet, il ne faut point perdre de vue la gravité des circonstances exceptionnelles dans lesquelles se sont déroulées les opérations de l'exercice. L'exploitation s'est heurtée au malaise d'une tension diplomatique prolongée suivie de quatre mois d'hostilités. Votre Société a été privée par la mobilisation d'une partie importante de son personnel. Les frais généraux ont dû assumer des charges supplémentaires motivées par les mesures de défense passive, d'évacuation et de repliement imposées par les événements.

Au titre de la répartition qui vous est proposée, la Réserve statutaire recevra 1.072.745 fr. 40 c.

L'attribution aux Actionnaires de la somme de 20.352.162 fr. 56 c. permettra de distribuer l'intérêt statutaire de 25 francs par action et de reporter au compte des Actionnaires une somme de 352.162 fr. 56 c. Ce poste se trouvera ainsi porté à 4.210.794 fr. 67 c.

Il revient à l'ensemble des Parts de fondateur une somme de 10.891 fr. 60 c., intégralement absorbée par le remboursement des impôts avancés.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1939 tels qu'ils sont présentés.

Paris, le 4 avril 1940.

Les Commissaires aux Comptes,

V. EUSTACHE,
F. MARBEAU.

RAPPORT SPÉCIAL

DES

Commissaires aux Comptes

(EXERCICE 1939)

MESSIEURS,

Par la cinquième résolution de votre dernière Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 1939, vous avez autorisé MM. les Administrateurs, en conformité de l'article 40 de la Loi du 24 juillet 1867, à prendre ou à conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour votre Établissement.

Nous avons donc à vous présenter notre compte rendu en ce qui concerne les marchés et entreprises qui auraient été passés par votre Société, soit avec des Administrateurs personnellement, soit avec des Sociétés ayant avec elle des Administrateurs communs.

Des renseignements recueillis et des investigations faites, il résulte que les seules opérations relevées par nous ne sont que des opérations normales de banque qui, de par leur caractère, n'appellent aucune observation.

Paris, le 4 avril 1940.

Les Commissaires aux Comptes :

V. EUSTACHE,

F. MARBEAU.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 31

ACTIF

ENCAISSE ET BANQUE DE FRANCE	Fr. 4.289.506.703 88
AVOIRS DANS LES BANQUES	620.628.916 62
PORTFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE	6.670.522.066 38
REPORTS	2.369.200 »
CORRESPONDANTS	483.931.352 72
COMPTES COURANTS DÉBITEURS	1.492.584.188 47
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES	1.399.924 55
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	6.200.000 »
PARTS DE FONDATEUR C. N.	5.876.453 62
AVANCES GARANTIES	376.069.745 69
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	257.330.573 39
AGENCES HORS D'EUROPE	38.177.813 58
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	21.143.076 56
IMMEUBLES	15.000.000 »
TOTAL	Fr. 11.280.740.015 46

DÉCEMBRE 1939

PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE	Fr. 6.503.310.693 64																
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	3.476.371.241 63																
BONS A ÉCHÉANCE FIXE	55.241.280 »																
ACCEPTATIONS	257.482.363 34																
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	112.944.402 06																
COMPTE DES ACTIONNAIRES	3.858.632 11																
PROFITS ET PERTES (Exercice 1939)	21.454.907 66																
<table border="0" style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>statutaire</td> <td>Fr. 53.925.041.40</td> <td rowspan="5" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle;">450.076.495 02</td> </tr> <tr> <td>diverses</td> <td>381.173.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale</td> <td>5.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>supplémentaire</td> <td>1.100.000 »</td> </tr> <tr> <td>immobilière</td> <td>3.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale « Parts de Fondateur C. N. »</td> <td>5.876.453 62</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	statutaire	Fr. 53.925.041.40	}	450.076.495 02	diverses	381.173.000 »	spéciale	5.000.000 »	supplémentaire	1.100.000 »	immobilière	3.000.000 »	spéciale « Parts de Fondateur C. N. »	5.876.453 62			
statutaire	Fr. 53.925.041.40	}			450.076.495 02												
diverses	381.173.000 »																
spéciale	5.000.000 »																
supplémentaire	1.100.000 »																
immobilière	3.000.000 »																
spéciale « Parts de Fondateur C. N. »	5.876.453 62																
CAPITAL	400.000.000 »																
TOTAL	Fr. 11.280.740.015 46																

COMPTE DE PROFITS ET

DÉBIT

RÉPARTITION			
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :			
5 % sur 21.454.907 fr. 66 c., bénéfices nets de l'Exercice	Fr. 4.072.745	40	X
AUX ACTIONNAIRES :			
Intérêts. . . Fr. 25 » sur 800.000 actions	20.000.000	»	X
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :			
Article 40 des Statuts.	19.108	40	X
AUX ACTIONNAIRES :			
Article 40 des Statuts.	352.162	56	✓
AUX PARTS DE FONDATEUR :			
Articles 40 et 41 des Statuts	10.891	60	X
	Fr. 21.454.907	66	

PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1939

CRÉDIT

PROFITS DE L'EXERCICE,		
compte tenu des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :		
— EXPLOITATION	Fr. 20.355.554	66
— PORTEFEUILLE-TITRES ET PARTICIPATIONS	794.679	32
— IMMEUBLES	323.554	25
	21.473.788	23
A déduire, PRÉLÈVEMENT POUR :		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. »	18.880	57
	Fr. 21.454.907	66

COMPTE DES ACTIONNAIRES

Dividende de l'exercice 1939 :		
25 francs par action, soit 5 %, sur 800.000 actions.	Fr. 20.000.000	»
Montant reporté à nouveau	4.210.794	67
	Fr. 24.210.794	67

Solde créditeur au 31 décembre 1939.	Fr. 3.858.632	11
Attribution de l'exercice 1939	20.352.162	56
	Fr. 24.210.794	67

RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 30 avril 1940

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice 1939. Elle arrête à la somme de 21.454.907 fr. 66 c. le solde créditeur du compte Profits et Pertes.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1939, à 25 francs par action, soit l'intérêt statutaire de 5 %.

Un acompte de 10 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 15 francs par action, sera payé à partir du 15 mai prochain, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

La somme de 10.891 fr. 60 c. revenant aux parts de fondateur se trouvant absorbée par les impôts, il ne sera procédé au paiement d'aucun coupon sur ces titres.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1939, soit 352.162 fr. 56 c. est ajouté au solde non distribué des exercices précédents, s'élevant à 3.858.632 fr. 11 c. ce qui portera à 4.210.794 fr. 67 c. le montant reporté à nouveau au Compte des actionnaires.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale donne quitus de la gestion de M. Paul BOYER, administrateur, décédé.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale ratifie la nomination, comme membre du Conseil d'administration, de M. André LUQUET, en remplacement de M. Paul BOYER, administrateur, décédé, et réélit MM. Paul ERNEST-PICARD et Charles FARNIER, administrateurs sortants et rééligibles.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. Max ROBERT, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les administrateurs, toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir National d'Escompte de Paris.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 44, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

- | | | | | |
|---------------------------------|--------------------------------|--|-----------------------------------|-------------------------------|
| A. Bd St-Germain, 147. | K. Boulevard Voltaire, 54. | V. Avenue d'Orléans, 90. | AG. Chaussée de la Muette, 2. | AT. Boulevard Raspail, 12. |
| B. Rue de Rivoli, 55. | L. Rue de Cléry, 86. | W. R. St-Lazare, 75 (Pl. de la Trinité). | AH. Avenue Bosquet, 47 bis. | AU. Rue Lecourbe, 25 et 27. |
| C. Bd Diderot, 23 (G. de Lyon). | M. Av. Kléber, 87 (Passy). | X. R. du Commerce, 40 (Grenelle). | AJ. Rue d'Antoin, 50. | AV. Rue de Belleville, 168. |
| D. Rue Rambuteau, 2. | N. Avenue Mac-Mahon, 35. | Y. Fg Saint-Honoré, 113. | AK. Rue du Havre, 3. | AX. Rue Etienne-Marcel, 46. |
| E. Rue Turbigo, 16. | O. Bd Montparnasse, 71. | Z. Place Saint-Augustin, 2. | AL. Avenue de Villiers, 93. | AZ. Rue des Jeûneurs, 17-19. |
| F. Place de la République, 15. | P. Bd Beaumarchais, 2. | AB. R. de Ménilmontant, 39. | AN. Avenue Victor-Hugo, 96. | BA. Avenue Friedland, 6. |
| G. Rue de Flandre, 2. | Q. Ed Saint-Michel, 53. | AC. Rue Bergère, 14. | AO. Faubourg du Temple, 49. | BC. Rue Championnet, 233. |
| H. R. du Quatre-Septembre, 2. | R. Avenue des Gobelins, 2bis. | AD. Boulevard Barbès, 25. | AP. Place Gambetta, 1. | BD. Place de la Madeleine, 9. |
| I. Ed Magenta, 80-82. | S. Boulevard de Courcelles, 2. | AE. Rue La Fayette, 44. | AR. R. Baudin, 2 (Sq. Montblanc). | |
| J. Ed de Strasbourg, 19. | T. Av. des Champs-Élysées, 49. | AF. Boulevard Voltaire, 199. | AS. R. Vieille-du-Temple, 126. | |

BUREAUX DE BANLIEUE :

- | | | | | |
|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-----------|
| ASNIERES | CLICHY-SUR-SEINE | LEVALLOIS-PERRET | NEUILLY-SUR-SEINE | VINCENNES |
| AUBERVILLIERS | COLOMBES | LIVRY-GARGAN | NOISY-LE-SEC | |
| LE BOURGET | ENGHIEN-LES-BAINS | MONTEUIL-SOUS-BOIS | LE RAINCY | |
| BOULOGNE-SUR-SEINE | ERMONT | MONTRouGE | ROSNY-SOUS-BOIS | |
| CHARLTON | IVRY-SUR-SEINE | NEUILLY-SUR-MARNE | SAINT-DENIS | |

AGENCES EN FRANCE :

- | | | | | | | |
|----------------------|-----------------------|---------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|----------------------|
| Abbeville | Brest | *Cosne-d'Allier | *L'Isle-Jourdain | *Montgeron | Rive-de-Gier | *Sauterraine (la) |
| Agen | *Briouac | *Cour-Cheverny | Issore | *Monthureux-s-Saône | Roanne | Strasbourg |
| *Aix-sur-l'Adour | Brioude | *Coutances | Issoudun | Montluçon | Rochefort-sur-Mer | *Sury-le-Comtal |
| Aix-en-Provence | Brive | *Coutiers | Jarnac | Montmédy | *Roche-la-Molière | *Suze (la) |
| Aix-les-Bains | Bruyères | *Crest | *Lamballe | Montpellier | Roche-la-Molière | *Talaudière (la) |
| Ais | *Buxières-les-Mines | *Culain | *Langeais | *Monten-sur-l'Isle | *Rozière | Tarbes |
| Ain | *Cadillac-sur-Garonne | *Dax | Langon | Morlaix | Rodez | *Tardets |
| Aleçon | Caen | *Lannemezan | *Lannemezan | Mouilly | Romans | Tartas |
| *Allasac | Cagnes-sur-Mer | *Lautrec | Lacq | Rurat | Romilly-sur-Seine | *Taverny |
| Amiens | Calais | Laval | Lancy | *Roquefort-sur-Soulzon | *Roquefort-sur-Soulzon | *Tessy-sur-Vire |
| Ancois | Cambrail | *Le Lavandou | *Le Lude | Roquemaure | Roubaix | *Thouarcé |
| Angers | Cancale | *Le Lude | Lens | Rouen | Rouen | *Toucy |
| Angoulême | Canes | Dole | *Lesparre | *Navarrenx | Saales | Toulon |
| Annoay | Carcassonne | Dorat (le) | Levroux | *Nay | *Saint-Amand-les-Eaux | Toulouse |
| Antibes | Carhaix | Dreux | Lezignan-Corbilières | *Neauphle-le-Château | *Saint-Ambroix | Tourcoing |
| *Apt | *Carmaux | Dunkerque | Libourne | *Nemours | *Saint-Antoine | Tours |
| Ardentes | Carpentras | Ebreuil | Lille | *Neuville-de-Poitou | Saint-Brieuc | *Trappes |
| Argentan-sur-Creuse | *Castillon-s-Dordogne | Eguzon | *Lillebonne | Nice | Saint-Chamond | Tremblade (la) |
| Aries | Castres | Elbeuf | Limoges | Niort | St-Claude | Trouville |
| Armentières | *Caussade | Epernay | Limoux | *Noent-sur-Seine | Saint-Dié | Troyes |
| Arros | Cavillon | Ermenonville | Lisieux | *Nomeny | Saint-Etienne | Vaas |
| *Aubigné | Chabonais | Ernée | *Livarat | *Noyen | *Saint-Etienne-de-Montluc | *Val-André-Pléneuf |
| Auch | *Chablis | Eshly | Loches | *Ollioules | *Saint-Gaultier | *Valence-d'Agén |
| Aurillac | Chalonnès-sur-Loir | Etambles | Longwy | Olonzac | St-Germain-en-Laye | Valenciennes |
| Autun | Châlons-sur-Marne | Eyraud | Longwy | Olonzac | *St-Hippolyte-du-Fort | Vannes |
| Auxerre | Chalon-sur-Saône | Eyraud | Lons-le-Saunier | Orléans | Orléans | Varennes-sur-Allier |
| Avignon | Chambéry | *Excideuil | Lorient | *Orléans | *Saint-Junien | Vermenton |
| Bagnols-sur-Cèze | Chambon-Fegerol c | Eymet | Loudes | *Ouzouer-le-Marché | *Saint-Just-sur-Loire | Vernon |
| Bains-les-Bains | Charleville | Falaise | Louviers | *Paimbeuf | Saint-Lô | Versailles |
| Banoul | Chartres | Château-d'Oléron | Lunéville | Patay | Saint-Malo | Vésinet (le) |
| Banque | Chartres | Château-giron | Lyon | *Paulhaguet | Saint-Marcel | Vichy |
| Bayonne | Châteauneuf-s-Sarthe | Châteaurenard | Macé (la) | Périgueux | *Saint-Martin-de-Grau | Vie-sur-Cère |
| Beaucourt | Châteaurenard | Châteaurenard | Flers-de-Lorne | Péronne | Saint-Nazaire | *Vic-sur-Seille |
| *Beaufort-en-Vallée | Châteaurenard | Châteaurenard | *Fleurance | Perpignan | Saint-Omer | Vierzon |
| *Beaumont-de-Lomagne | Châtel-Guyon | Châtel-Guyon | Fontainebleau | *Pertuis | *Saint-Pierre-d'Oléron | Vigan (le) |
| *Beaumont-sur-Oise | Châtellerault | Châtellerault | Fontainebleau | *Pleux (les) | Saint-Quentin | Vihiers |
| Beaune | Châtillon-en-Bazois | Châtillon-en-Indre | Fontenay-le-Comte | *Poitiers | *St-Rambert-sur-Loir | Villaines-la-Juhel |
| Beauvais | Châtillon-sur-Indre | Châtillon-sur-Seine | Fresnay-sur-Sarthe | *Poix | *St-Rémy-de-Provence | Villefort |
| Belfort | Chaumes-en-Brie | Chaumes-en-Brie | Frontignan | *Poligny | *Saint-Saulge | Villefranche-s-Saône |
| Bellac | Chauny | Chauny | Gabarret | *Pont-Mousson | *Saint-Sever | Villeneuve-sur-Lot |
| *Bénévent-l'Abbaye | Chaville | Chaville | Ganges | Pontoise | Saintes | Vire |
| Bergerac | Chemillé | Chemillé | Gannat | *Pont-Saint-Esprit | Salon | Villers-Bocage |
| Besançon | Cherbourg | Cherbourg | Garches | *Pont-Sainte-Maxence | Samatan | Vitré |
| Béthune | Cholet | Cholet | *Généillé | *Pornic | *Sarcelles | Vitrol |
| *Beuzeville | Cirey | Cirey | *Gourin | *Pré-en-Pail | *Saugues | Volp |
| Béziers | Clermont-de-l'Oise | Clermont-de-l'Oise | *Grand-Lucé (le) | Prémery | Saulieu | Voves |
| Biarritz | Clermont-Ferrand | Clermont-Ferrand | Grailhet | Pny (le) | Saumur | |
| Bize | Clermont-l'Hérault | Clermont-l'Hérault | Gray | *Puy-laurens | Sedan | |
| Blois | Clisson | Clisson | Gravelle | Quimper | Ségé | |
| Bolbec | Cognac | Cognac | *Guerche-s-l'Anbois (le) | *Rambervillers | Segré | |
| *Bonnétable | Combronde | Combronde | *Guignac-Rabutin | *Raon-l'Étape | Semur | |
| Bordeaux | Compiègne | Compiègne | *Guitres | Redon | Senlis | |
| Boulogne-sur-Mer | Concarneau | Concarneau | Hasparren | Reims | Sète | |
| Bourg | *Condé-sur-Noireau | *Condé-sur-Noireau | Havrè (le) | Remiremont | *Seysses | |
| Bourges | Conlie | Conlie | Hazebrouck | Rennes | Silles-le-Guillaume | |
| *Bourguell | *Connerré | *Connerré | Hennebont | Réole (la) | Soissons | |
| Boussac | Contres | Contres | Honfleur | *Retournac | *Solliès-Pont | |
| *Branc | Corbeil | Corbeil | Hyerès | *Ricomaric (la) | *Sourdeval-la-Barre | |
| *Brantôme | *Corcieux | *Corcieux | L'Isle-Adam | Riom | *Soustons | |

AGENCES A L'ÉTRANGER ET DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT :

- | | | | | | |
|-----------|----------------------|------------|-----------|---------------------------|---------------|
| LONDRES | BRUXELLES | ALEXANDRIE | BOMBAY | TANANARIVE — DIÉGO-SUAZES | TUNIS |
| LIVERPOOL | MONTE-CARLO — MONACO | LE CAIRE | MELBOURNE | TAMATAVE — MAJUNCA | BIZERTE |
| | | PORT-SAÏD | SYDNEY | MANANJARY — PIANARANTSOA | SOUSSE — SFAX |
| | | *ISMAÏLIA | | TULEAR — MORONDAVA | |

REPRÉSENTANTS : Aux États-Unis : M. A. PAILHAS, 31, Nassau Street, NEW-YORK.
En Argentine : M. A. BECQUEREL, Reconquista 163, BUENOS-AIRES.

(*) Agences fonctionnant périodiquement. — (**) Agences ouvertes pendant la saison.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 3031-4-40.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES
sur les comptes de l'Exercice 1939

MESSIEURS,

Au cours de l'année 1939, un deuil infiniment douloureux a atteint le Comptoir National d'Escompte de Paris.

M. le Président Paul BOYER s'est éteint, entouré d'unanimes regrets.

Sa bonté, la bienveillance de son accueil, sa grande expérience des affaires, sa vive compréhension des problèmes de l'heure lui avaient gagné l'estime de tous.

Nous saluons respectueusement sa mémoire.

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur, au titre de l'exercice 1939, de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier, lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 10 Mai 1938 pour les exercices 1938, 1939 et 1940.

Conformément à l'article 32 de la loi de 1867, nous avons eu, pendant toute la durée de l'exercice, communication des livres et documents comptables. Les inventaires, le bilan et le compte Profits et Pertes ont été mis à notre disposition dans les délais prescrits par l'article 34.

Les pointages et les vérifications auxquels nous avons procédé nous ont permis de contrôler les renseignements qui nous avaient été fournis et le bien-fondé des procès-verbaux de vérification et d'inspection des existences qui nous avaient été communiqués.

Notre examen a fait ressortir la parfaite tenue de votre comptabilité et sa concordance avec les comptes qui sont soumis à votre approbation.

Ce bilan présente un total de Fr.	11.280.740.015 46
contre au 31 Décembre 1938 »	9.795.133.703 83
soit une augmentation de Fr.	<u>1.485.606.311 63</u>

Celle-ci est la conséquence de l'augmentation sensible des dépôts qui

a eu pour corollaire l'augmentation du chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale.

Par rapport au dernier exercice, les modifications que nous relevons pour chaque poste du bilan, quant à son montant, sont les suivantes :

A l'Actif :

Le poste Encaisse et Banque de France figure pour 1.289.506.703 fr. 88 c. au lieu de 1.171.870.730 fr. 22 c. Celui « Avoirs dans les Banques », qui représente le disponible chez vos correspondants, s'élève à 620.628.916 fr. 62 c.

L'augmentation du poste Portefeuille et Bons de la Défense Nationale par rapport à l'an dernier est de plus d'un tiers soit de 1.707.040.906 fr. 59 c., ce qui le porte à 6.670.522.066 fr. 38 c.

Les fonds investis en Reports sont en diminution de 6.312.941 fr. 25 c. Les Correspondants fléchissent de 829.769.492 fr. 21 c. à 483.931.352 fr. 72 c. Les Comptes Courants débiteurs accusent une augmentation de 84.847.968 fr. 47 c., qui les porte à 1.492.584.188 fr. 47 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 1.399.924 fr. 55 c. sans modification sensible, et les Participations Financières demeurent sans changement pour 6.200.000 francs. Les bases d'estimation adoptées dans les exercices antérieurs pour ces deux postes ont été maintenues.

Au cours de cet exercice, il a été racheté 122 parts de fondateur de votre Société. De ce fait, le poste Parts de Fondateur C. N. s'augmente de 18.880 fr. 57 c.; il en est de même pour sa contre-partie qui figure au Passif, incluse dans le poste Réserves.

Les Avances Garanties s'élèvent à 376.069.745 fr. 69 c.; les Comptes débiteurs par Acceptations passent à 257.330.573 fr. 39 c., accusant une augmentation de 52.793.438 fr. 17 c.

Les Agences hors d'Europe figurent pour 38.177.813 fr. 58 c., les Comptes d'ordre et divers passent à 21.143.076 fr. 56 c. et le poste qui représente l'ensemble de vos immeubles est maintenu à 15 millions de francs.

Au Passif :

On relève une augmentation de 1.721.406.465 fr. 30. sur le poste Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte qui passe ainsi à 6.503.310.693 fr. 64 c. et les Comptes Courants créditeurs figurent pour 3.476.371.241 fr. 63 c., soit en diminution de 304.546.270 fr. 16 c.

Les Bons à échéance fixe passent à 55.241.280 francs.

Le poste Acceptations accuse une augmentation de 52.821.803 fr. 52 c. Les Comptes d'ordre et divers s'élèvent à 112.944.402 fr. 06 c.

Le reliquat des exercices antérieurs sur lequel les parts de fondateur n'ont aucun droit à exercer figure sous la rubrique Compte des Actionnaires et s'élève à 3.858.632 fr. 11 c.

En raison des amortissements qui ont été pratiqués, votre bilan ne fait pas état des créances ayant un caractère litigieux ni des dépenses de premier établissement, de mobilier et d'installation de coffres-forts.

Comme par le passé, votre Conseil a constitué les provisions jugées nécessaires pour risques divers.

Le bilan et le compte Profits et Pertes sont établis dans la même forme et suivant les mêmes principes que précédemment.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1939 s'élève à 21.454.907 fr. 66 c., compte tenu des frais généraux, des impôts, des charges de toute nature, amortissements et provisions.

A ce sujet, il ne faut point perdre de vue la gravité des circonstances exceptionnelles dans lesquelles se sont déroulées les opérations de l'exercice. L'exploitation s'est heurtée au malaise d'une tension diplomatique prolongée suivie de quatre mois d'hostilités. Votre Société a été privée par la mobilisation d'une partie importante de son personnel. Les frais généraux ont dû assumer des charges supplémentaires motivées par les mesures de défense passive, d'évacuation et de repliement imposées par les événements.

Au titre de la répartition qui vous est proposée, la Réserve statutaire recevra 1.072.745 fr. 40 c.

L'attribution aux Actionnaires de la somme de 20.352.162 fr. 56 c. permettra de distribuer l'intérêt statutaire de 25 francs par action et de reporter au compte des Actionnaires une somme de 352.162 fr. 56 c. Ce poste se trouvera ainsi porté à 4.210.794 fr. 67 c.

Il revient à l'ensemble des Parts de fondateur une somme de 10.891 fr. 60 c., intégralement absorbée par le remboursement des impôts avancés.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1939 tels qu'ils sont présentés.

Paris, le 4 avril 1940.

Les Commissaires aux Comptes,

V. EUSTACHE,
F. MARBEAU.

BILAN AU 31

ACTIF

ENCAISSE ET BANQUE DE FRANCE	Fr. 1.289.506.703 88
AVOIRS DANS LES BANQUES	620.628.916 62
PORTFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE	6.670.522.066 38
REPORTS	2.369.200 »
CORRESPONDANTS	483.931.352 72
COMPTES COURANTS DÉBITEURS	1.492.584.188 47
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES	1.399.924 55
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	6.200.000 »
PARTS DE FONDATEUR C. N.	5.876.453 62
AVANCES GARANTIES	376.069.745 69
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	257.330.573 39
AGENCES HORS D'EUROPE	38.177.813 58
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	21.143.076 56
IMMEUBLES	15.000.000 »
TOTAL	Fr. 11.280.740.015 46

DÉCEMBRE 1939

PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE	Fr. 6.503.310.693 64
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	3.476.371.241 63
BONS A ÉCHÉANCE FIXE	55.241.280 »
ACCEPTATIONS	257.482.363 34
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	112.944.402 06
COMPTE DES ACTIONNAIRES	3.858.632 11
PROFITS ET PERTES (Exercice 1939)	21.454.907 66
RESERVES	450.076.495 02
{ statutaire Fr. 53.925.041 40	
{ diverses 381.175.000 »	
{ spéciale 5.000.000 »	
{ supplémentaire 1.100.000 »	
{ immobilière 3.000.000 »	
{ spéciale « Parts de Fondateur C. N. » 5.876.453 62	
CAPITAL	400.000.000 »
TOTAL	Fr. 11.280.740.015 46

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. -- 3238-4-40 -- (Sucre Lorilleux.)
